

CODERRE, Cécile et Marie-Blanche TAHON (dir.) : *Le deuxième sexe. Une relecture en trois temps, 1949-1971-1999*

Pascale Camirand

Volume 14, numéro 2, 2001

Féminin pluriel

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/058148ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/058148ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Camirand, P. (2001). Compte rendu de [CODERRE, Cécile et Marie-Blanche TAHON (dir.) : *Le deuxième sexe. Une relecture en trois temps, 1949-1971-1999*]. *Recherches féministes*, 14(2), 159–162. <https://doi.org/10.7202/058148ar>

—● CODERRE, Cécile, et Marie-Blanche TAHON (dir.)

Le deuxième sexe. Une relecture en trois

temps, 1949-1971-1999.

Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2000, 175 p.

Le cinquantième anniversaire de la parution du *Deuxième sexe* a donné lieu à plusieurs événements. Parmi ceux-ci, notons la publication d'un ouvrage collectif paru sous la direction de Cécile Coderre et de Marie-Blanche Tahon. Il s'agit d'un heureux ouvrage qui souhaite à bon droit amorcer une réflexion critique sur les débats théoriques entourant l'essai de Simone de Beauvoir.

Nous avons là les premiers pas d'une démarche de théorisation touchant la réception de l'essai, son influence théorique en ce qui concerne trois revendications féministes (autour du lesbianisme, de la maternité et de la prostitution) et (par un certain détour) le vieillissement. Cette démarche était aussi l'occasion de toucher à des enjeux plus philosophiques de l'œuvre en ce qui regarde la citoyenneté des femmes et le concept de transcendance. La trame de l'ouvrage collectif se situe du côté d'une perspective théorique postmoderne se voulant pensée de la différence. Ont contribué à l'ouvrage des universitaires issues des disciplines du service social, des lettres françaises et de la littérature comparée, des sciences politiques, de la sociologie, de la criminologie et de la philosophie : Cécile Coderre, Marie Couillard, Marie-José des Rivières, Michèle Kérisit, Diane Lamoureux, Gertrude Mianda, Carole Noël, Colette Parent, Yvanka Raynova, Françoise Rétif, Marie-Blanche Tahon et Geneviève Thibault.

Il me faut d'abord saluer la rigueur des propos et la pertinence des questions théoriques soulevées autour de l'œuvre. Qu'il s'agisse de l'impact concret et historique sur des générations de femmes et d'intellectuelles féministes ou, de manière plus précise, de l'impact du cadre théorique beauvoirien pour penser les décisions reproductives des femmes, l'affirmation de l'orientation sexuelle lesbienne ou l'expérience existentielle de la sexualité vécue par les femmes prostituées, nous retrouvons ici les questions nodales posées par l'existentialiste athée qu'était de Beauvoir. (Et l'on sent qu'il est difficile de penser le lesbianisme à travers ce cadre théorique – que ce soit à cause d'une ambivalence personnelle de de Beauvoir ou non : j'hésite à faire des psychanalyses en écriture – quand la question de l'exploitation sexuelle des femmes et le statut de l'expérience dans la théorisation de cette exploitation, ou celle d'une maternité libre et choisie, sont campés de manière crédible et stimulante.)

Je prendrai le temps de faire quelques réflexions rapides à propos de présupposés fréquents devant le cadre théorique beauvoirien : l'association entre existentialisme et individualisme, l'interprétation du *Deuxième sexe* à partir de la question de l'égalité et de la différence ainsi que la masculinisation du mouvement de la

transcendance pensé chez de Beauvoir. Je reviendrai ensuite sur un regret avant de conclure sur notre début de millénaire géopolitique.

Il a été et est encore très fréquent d'associer l'existentialisme et l'individualisme. Cette association a donné lieu à des malentendus en philosophie morale et en philosophie politique. Parmi ces malentendus, remarquons celui qui consiste à considérer le cadre théorique beauvoirien comme un cadre théorique conduisant à un féminisme de l'égalité, celui encore de croire que la morale existentialiste est une morale libérale – nous disions à une certaine époque « petite-bourgeoise ». Cette association et ses malentendus me semblent reposer sur une lecture qui touche la notion de liberté beauvoirienne et par extension, existentialiste. Je ne crois pas, contrairement à beaucoup d'intellectuelles et d'intellectuels d'Amérique du Nord et d'Europe, que le concept de liberté des existentialistes est le même que celui des théories morales utilitaristes ou des philosophies politiques libérales. Le concept de liberté que nous retrouvons ici a sa logique interne ; elle appartient à un horizon philosophique qui tente de penser la libération des femmes, des hommes, des Juifs, des Noirs, et des autres humains qui ne sont pas des *wasps*. C'est une liberté comme mouvement de libération. Une liberté en mouvement qui veut se dégager des relations d'oppression au nom d'un humanisme ou – pour ne pas créer d'ambiguïté autour de la notion que je viens d'utiliser – au nom d'un souci éthique des interdépendances intersubjectives vivant en société. Ce souci éthique, de Beauvoir a su le formuler dans sa morale. Et c'est cette dernière qui lui a permis de se dégager de l'ontologie de Jean-Paul Sartre comme de l'héritage hégéliano-marxiste et nietzschéen. Des héritages très présents dans le *Deuxième Sexe* et avec lesquelles de Beauvoir interroge la condition des femmes de 1949 tout en s'en dégageant (le perspectivisme dont parlait Michèle LeDœuff, p. 104 à 108)¹.

C'est pourquoi j'aimerais exprimer ici un regret, qui me revient souvent, lorsqu'on fait une lecture du *Deuxième sexe*. On oublie de noter que, dans l'introduction de son essai, de Beauvoir indique très clairement qu'elle utilisera la perspective d'une *morale existentialiste*. La question nodale de son essai sera donc celle de se demander dans quel contexte historique, social, juridique, culturel, symbolique, psychique et biologique, les femmes peuvent créer leurs projets de vie et, en cela, vivre le mouvement de la transcendance qui permet de formuler des fins authentiques et vivantes.

Certes, l'éthique est à la mode. On pourrait donc me dire que je fais une relecture non crédible. Cependant, ce serait oublier l'importance de l'existentialisme dans l'histoire de la philosophie morale française du xx^e siècle. De mon côté, je n'oublie pas non plus qu'il se trouve peu de féministes ayant pour travail institutionnel de se

1. J'oserais même une hypothèse de lecture « historico-conceptuello-psychanalytique » : il me semble que l'existentialisme sartrien ne pouvait penser la transcendance de la liberté comme projection hors de soi et vers les autres sans la présence et l'influence affective et intellectuelle d'une femme. La transcendance est une expérience masculine et aussi une expérience féminine, celle des existentialistes, peut-être, une féminisation d'une nostalgie de l'ego mâle. Mais je n'aime pas faire comme cela ce genre de lecture. Je la prends donc comme une hypothèse sur laquelle nous pourrions ultérieurement nous pencher.

pencher sur la condition des femmes et les rapports sociaux de sexe à partir d'un cadre théorique qui soit à la fois philosophique et éthique (à cause de la nouveauté de cette mode de l'éthique et à cause du peu de présence féminine en philosophie). À ma connaissance, les débats d'interprétation touchant le lien entre *Pour une morale de l'ambiguïté* et *Le deuxième sexe* au sein de la communauté philosophique n'ont pas donné l'occasion à des femmes philosophes de se pencher là-dessus jusqu'au doctorat. C'est ici une question de masse critique. Le métier de philosophe, celui de philosophe éthicien ou éthicienne, est un métier non traditionnel. Un métier rarement choisi par les femmes et à propos duquel Michèle LeDœuff a problématisé les tensions et les apories avec brio. Il faudra travailler encore un peu avant de comprendre de l'intérieur de la discipline philosophique ce que peut *Le deuxième sexe*, en éthique et en philosophie politique, pour les femmes et peut-être aussi pour les hommes (mais cela c'est à eux de le découvrir).

Pourtant, l'apport des femmes philosophes pour penser et agir la libération des femmes ne se dément pas, ni historiquement ni « contemporanément ». L'histoire des femmes philosophes exprime cette urgence de penser quelque chose comme la situation des femmes et les limites que chacune de nous rencontre dans cette situation. Il se trouve d'ailleurs qu'à ce niveau la question de la transcendance au féminin devra être à l'ordre du jour. Comment une citoyenneté des femmes pourrait-elle se penser et « s'agir » sans le concept de transcendance ? L'axe de réflexion égalité/différence à conduit Marilyn French vers une dualité immanence-féminin/transcendance-masculin = plaisir/pouvoir. Est-il possible d'en sortir ? Je ne sais. Toutefois, cela serait peut-être souhaitable. (En sortir ou ne pas en sortir, cela repose-t-il sur un fond d'androgynie, d'identification sexuelle androgyne, féminine ou lesbienne ?)

En cette année de conflit géopolitique où les relations entre les hommes et les femmes d'Afghanistan se trouvent bouleversées par les changements structuraux des nations mondialisées, en cette année de réseautage au féminin voulant faire suite à la Marche mondiale des femmes, cette question deviendra centrale pour nous qui la posons de l'intérieur d'un questionnement théorique sur les rapports sociaux de sexe/genre. Quelle est donc cette citoyenneté des femmes à laquelle pensait de Beauvoir lorsqu'elle nous invitait, de manière tout à fait pragmatique et stratégique, à penser d'abord à nous libérer par le travail et par la sexualité, en 1949 ?

Les concepts de liberté et de transcendance pourront peut-être nous aider. Car il me semble que les notions de différence et d'altérité sont un peu courtes quand on veut réfléchir sur l'action politique des femmes, même dans une perspective postmoderne. On verra peut-être, dans mon propre cadre théorique, un relent de marxisme ou de radicalisme politique. Cependant, je tente de dire ici que nos différences et nos identités de genre ou de sexe ne suffisent pas à nommer ce que devrait être une société plus juste et les actions pour la construire, ce que devrait être un ordre planétaire plus juste et les actions qu'il faut pour le construire.

Quoi qu'il en soit, l'existentialisme de Simone de Beauvoir me semble pouvoir nous apporter des outils conceptuels et un cadre de problématisation prometteur, prometteur peut-être lorsqu'il s'agit de « concilier féminisme de la différence et féminisme de l'égalité ». N'oublions pas que l'influence de cette auteure a débordé la

question des femmes : elle a eu son influence dans les débordements d'une éthique situationnelle et délibérative en éthique appliquée. L'existentialisme est l'une des dernières théories morales à avoir vu le jour au XX^e siècle, avant que nos sociétés deviennent des sociétés de droit soucieuses de la judiciarisation des rapports sociaux (depuis Nuremberg). L'existentialisme, philosophie morale des droits et de l'égalité ? Je vous laisse penser à la question et vous invite à poursuivre, avec les auteures de cette relecture, la démarche de réflexion critique à laquelle nous convient les textes philosophiques rigoureux. Car ces derniers, lorsqu'ils savent donner à penser un langage conceptuellement riche et trans-générationnel, sont des outils précieux pour le présent. Que de Beauvoir ait écrit un essai philosophique de cette force me fait la saluer et l'appeler souvent et chaleureusement « notre grand-mère à toutes ».

PASCALE CAMIRAND

Faculté de théologie, d'éthique et
de philosophie et à la Chaire
d'éthique appliquée
Université de Sherbrooke

—● Daniela Di Cecco

*Entre femmes et jeunes filles. Le roman pour
adolescentes en France et au Québec.*

Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2000, 206 p.



l'instar du tableau de Suzanne Valadon, *La poupée abandonnée*, qui orne la première de couverture, l'ouvrage de Daniela Di Cecco traite de l'ambiguïté de cet entre-deux qu'est l'adolescence, plus précisément de l'adolescence de la fille. Comme le poétisait si magnifiquement Victor Hugo, l'adolescence est « la plus délicate des transitions, [...] le commencement d'une femme dans la fin d'un enfant ».

Daniela Di Cecco s'est intéressée à la représentation de la jeune fille dans la littérature qui lui est destinée. D'entrée de jeu, elle nous met en garde : il faut éviter de confondre le roman pour adolescentes avec le roman à l'eau de rose, roman sentimental de la littérature populaire, sans grande valeur esthétique, qui peut effectivement attirer les jeunes lectrices. Le roman pour adolescentes fait partie intégrante de la littérature pour la jeunesse. Il appartient à cette catégorie « intentionnelle » des romans écrits précisément pour des jeunes filles et publiés dans des collections destinées au public adolescent, donc qui repose sur la perception qu'ont les auteurs et les auteures ainsi que les maisons d'édition du lectorat visé.

Pour une étude diachronique du roman pour adolescentes en France et au Québec, Daniela Di Cecco s'est appuyée sur des œuvres publiées de 1928 à 1999. Toutefois, son analyse porte surtout sur la période s'étendant de 1985 à 1999. Elle y